

**MAIRIE DE PANNESSIERES**  
**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 15 juin 2017**

**Présents** : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Francine JACQUET.

**Absents excusés** : Pascal SIMONET, Nicolas GARCIN, Christophe MARION.

**A été élu secrétaire** : Jean-Claude COMPAGNON.

- **Approbation** à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 4 mai 2017.

- **Délibérations** :

- N° 14 : La convention portant sur la location d'un terrain situé à la Chaumette à la société FREE qui doit y installer un pylône de télécommunications est approuvée.

- N°15 : Après avoir rappelé les projets d'urbanisme définis dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU, le maire présente un courrier de Maître Cerri, notaire à Poligny, courrier qui indique que les terrains et la maison appartenant à M. Roger Mouillard sont en vente. Il propose de faire une offre de prix pour lesdits terrains, ainsi que pour les parcelles limitrophes appartenant à la même famille. Le Conseil Municipal charge le maire d'engager cette transaction auprès de Maître Cerri.

- N° 16 : Le Conseil Municipal approuve la facture du SIDEC de 2350 € concernant les services informatiques.

- N° 17 : Le Conseil Municipal approuve la promotion interne et le changement de grade de Benoit Rampant qui devient agent de maîtrise.

- **Questions diverses** :

- Les travaux d'installation du pylône de la société FREE vont pouvoir commencer rapidement. Il semble cependant que des opérations annexes soient nécessaires, notamment l'installation d'une ligne en fibre optique pour alimenter le relais.

- Différents travaux de voirie et d'assainissement ont été réalisés sur le territoire de la commune. Le SIAAL a étendu le réseau d'égouts dans la partie nord de La Lième, jusqu'aux maisons Maillet-Guy et Tonnerre. Il a également réalisé une nouvelle traversée de route pour évacuer les eaux de ruissellement. On peut regretter que la voirie n'ait pas été rénovée en même temps ...

- Le fossé qui borde le chemin des Prés Renaud à La Lième est régulièrement engorgé. Il a été curé et une vingtaine de mètres de tuyaux seront posés afin d'améliorer la qualité du chemin.

- Benoit et Eric ont réparé le mur de soutènement du chemin de Champs Fleury, au dessus de la propriété de Charles Chevailler.

- Les travaux d'agrandissement du parking du Meix Dagay vont reprendre rapidement afin de finaliser ce chantier.

- L'entreprise Petitjean devrait réaliser courant de l'été le parking handicapés de la salle des fêtes.

- Désignation du représentant de la commune aux élections sénatoriales. Les conseillers seront convoqués le vendredi 30 juin pour procéder à cette élection.

- La vente de la remorque routière, très peu utilisée, est évoquée. Renseignement sera pris afin d'estimer sa valeur actuelle.

- **Questions d'actualité :**

- Le cabinet de géomètres ABCD doit nous donner rapidement le devis d'une étude concernant l'urbanisation des terrains « Mouillard ». Ainsi nous serons mieux renseignés sur la faisabilité du projet ainsi que sur la valeur de ces terrains.

- Les terrains à bâtir communaux proposés à la vente suscitent de nombreux appels de clients potentiels. Le terrain de la Chaumette devrait trouver rapidement acquéreur.

- Le président d'ECLA, Monsieur Elvézi, a invité les conseils municipaux et les secrétariats des communes de la communauté d'agglomération afin de présenter les conséquences de la fusion avec la communauté de communes du val de Sorne. Monsieur Cochet du cabinet d'études KPMG détaillera notamment le fonctionnement de la nouvelle communauté du point de vue des compétences et de la fiscalité. Cette réunion permettra sans doute de percevoir de manière plus claire le fonctionnement de la collectivité et les réformes engendrées par la loi NOTRe. Souhaitons également une plus grande transparence qui vienne donner un regain d'intérêt des diverses populations pour cette institution centrale dans la vie de nos communes. D'importantes décisions doivent être prises en septembre dans la manière plus ou moins directive de la part d'ECLA dans l'exercice des compétences. Le conseil souhaite également conserver assez d'autonomie pour que la notion de proximité et les qualités qu'elle induit lui permette de traiter des questions locales.

- Le bulletin de milieu d'année est en phase de finalisation. Il doit être distribué début juillet.

- Fin de la réunion à 10h45.

- Le prochain conseil aura lieu en fonction de l'actualité.

Le maire : M.Monnet.